

Convocation du 2 mai 2016

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 9 MAI à 19 H
à la mairie

Présents : Mme LEROY – MM ARRONDEAU – PAGE – COUTABLE- DUVEAU – FOLTZENLOGEL – Mmes LE CLAINCHE – LENOIR -MORIN – NICIER

Excusé : MM MOUTTE

Secrétaire : Mme MORIN
CR du 31 mars 2016 : approuvé

Ordre du jour :

Lotissement « Les Chilleveaux n° 2 » :

Le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle ZH 27 et lance une consultation pour la maîtrise d'œuvre des aménagements.

Projets d'effacement des réseaux « Vallée de Verrière » :

Le conseil municipal décide de lancer l'étude détaillée auprès du syndicat d'Energie 37 pour deux tronçons. Les travaux consisteront à réaliser l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et réétudier l'éclairage public.

Pour le tronçon Nord n° 26 au n° 52

Pour le tronçon Sud n° 76 au n° 100

Acquisition d'une peupleraie :

Le conseil municipal décide de réaliser l'acquisition d'une peupleraie de 88 ares et fait une offre à l'agence chargée des négociations.

Modification des statuts du syndicat mixte du PNR Loire-Anjou-Touraine : accord du conseil

Classement du site de la Confluence Loire/Vienne : avis à donner. La commune est impactée sur 8.4 ha (entre le chemin et la Vienne sur le territoire communal) sur les 2 744.5 ha proposés au classement du site.

Le classement est proposé pour des sites exceptionnels et vise à les préserver.

Toutes les modifications de l'aspect des lieux est soumise à une autorisation délivrée (selon le cas) soit par le ministère, le Préfet et soumis à l'ABF.

Les projets sont étudiés au cas par cas et appréciés en fonction de la compatibilité avec les objectifs de préservation ou de valorisation du site toujours dans le but d'assurer la pérennité et la mise en valeur visuelle.

Le classement du site est une servitude qui sera inscrite dans le PLUi

Calendrier : avis des conseils municipaux -> fin Mai délai prolongé jusqu'à mi juin 2016

Enquête publique à l'automne 2016

Présentation à la commission des sites en fin d'année 2016

Transmission du dossier au conseil d'Etat pour classement par décret

Le conseil municipal reporte son avis à la prochaine réunion. Le document technique est remis aux conseillers qui se le transmettront pour consultation avant le prochain conseil

14 Juillet : organisation

Organisation de 2 randonnées pédestre et équestre

Repas : 2 tarifs 3.50 € pour les habitants de Thizay et 7 € pour les personnes extérieures à la commune

Après midi libre jeux autour de la mairie - Exposition photos

Questions diverses :

Accord du conseil pour adhérer au service médecine préventive du Centre de Gestion 37

Formation aux premiers secours : LA CROIX ROUGE propose :

- 1) des stages tous les mois de 2 h à 2 h 30 gratuit – 6 conseillers sont intéressés - faire un recensement auprès des habitants pour élargir le groupe et reprendre contact avec la croix rouge pour une éventuelle intervention à Thizay
- 2) une initiation aux premiers secours : par groupe de 10 personnes 50 €/ personne pour un stage de 8 h en 2 ou 3 sessions.

Informations :

Horaires du périscolaire : actuellement Cinais et St Germain ferment à 19 H (les autres ALSH à 18 h 30) des contrôles de fréquentation ont été effectués sur 6 mois, il s'avère que sur la tranche 18 h 45 à 19 h, la fréquentation est très faible, voire nulle. La CCCVL a été décidé que l'ALSH fermerait à 18 h 45.

Temps d'Activités Périscolaires : sur les horaires, il n'y aura pas de modification. Sur le contenu, la CCCVL fait appel aux bénévoles qui pourraient proposer leurs services à St Germain ou Cinais. Aucun agrément à obtenir. Les personnes doivent être dispo, selon le cas 1 ou plusieurs soirs / semaine et sur des durées à définir.

Distributeur de pains : le conseil souhaite qu'un distributeur de baguettes soit installé à Thizay. Le maire prendra contact avec le boulanger de Cinais.

Installation : soit dans l'ancienne cabine téléphonique soit à l'angle de la cabine et du mur de l'école

THIZAY 21 MAI – a l'écoute du rôle des genêts 16 h à 23 h organisé par LPO

Délégué au SICALA : M Arrondeau et Mme Le Clainche

Programme Local de l'Habitat

Le Pays est maître d'ouvrage du PLH

5 axes ont été retenus

Diverses orientations

Dans ces orientations, des actions à mener

- ✓ Réduire les logements vacants en accordant des aides aux propriétaires
- ✓ Mettre en œuvre un OPAH (concerne des quartiers)
- ✓ Soutenir l'habitat social
- ✓ Aire d'accueil des gens du voyage
- ✓ Territoire d'accueil pour les jeunes
- ✓ Traiter le logement d'urgence
- ✓ Créer des logements adaptés
- ✓ Travailler sur l'urbanisme durable dans la construction et la rénovation
- ✓ Urbanisation des zones inondables
- ✓ Identifier les sites fonciers disponibles
- ✓ Créer l'observatoire de l'habitat

Voir les objectifs de logements pour la commune : 10 logements sur 6 ans



Droit de préemption : grange située dans le bourg = pas de préemption

Autres questions : ajout d'une poubelle jaune pour la collecte sélective au fond de la vallée de Verrière

Au fond de la Vallée de Verrière prévoir un aménagement de la voirie pour éviter un écoulement important des eaux pluviales sur la voirie.

Chemin du marais : chemin endommagé suite à du transport de bois – rechercher à qui appartiennent les parcelles exploitées. Les personnes responsables des dégâts devront remettre le chemin en état.

PROCHAIN CONSEIL : 16 JUIN 2016 à 19 H

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 13 h 15 à 16 h 15 jeudi – 8 h à 13 h	 02.47.95.90.27  09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	---

